

Volontaires des Nations Unies



RAPPORT

“Réunion préparatoire – Année Internationale des Volontaires 2001”

tenue à Rabat les 5 et 6 octobre 2000

2001

السنة الدولية للمتطوعين

RAPPORT

“Réunion préparatoire – Année Internationale des Volontaires 2001”

TABLE DES MATIERES

- Introduction – p. 3
- I. Séance d'ouverture – p. 4
- II. Introduction à l'AIV 2001 – p. 6
- III. Le volontariat dans la région – p. 7
- IV. La formation des comités nationaux – p. 8
- V. La promotion du volontariat en Afrique du Nord – p. 14
- VI. Fermeture – p. 15
- VII. Annexes – p. 16

Rapport rédigé par Astrid Patsch, Equipe AIV 2001/VNU, Chargée des Pays Arabes:

Tel. ++49-228-815-2221

Télécopie ++49-228-815-2959

Courriel: astrid.patsch@iyv2001.org

Equipe AIV - Coordinateur: Henri Valot

Postfach 260 111, 53 153 Bonn, Allemagne

www.iyv2001.org

السنة الدولية للمتطوعين



“Réunion préparatoire - Année Internationale des Volontaires 2001”

Cette réunion bilingue (arabe / français) avait pour objectif de discuter des stratégies de promotion de l'Année internationale des volontaires (AIV 2001) en Afrique du Nord.

Les participants à cette réunion représentaient les gouvernements et les ONG actives dans le volontariat de la sous-région (Egypte, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie.) Les représentants du PNUD des pays respectifs ont été invités à se joindre à cette réunion.

Financée par le Gouvernement Japonais et accueillie par le Royaume du Maroc, cette réunion a été organisée par les VNU en coopération avec le PNUD à Rabat. Elle eut lieu au Méridien Tour Hassan de Rabat.

Invités d'Honneur:

M. Mohamed AUJJAR, Ministre Chargé des Droits de l'Homme

M. Bouna Sémou DIOUF, Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Maroc

S.E. M. Hiromi SATO, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon

Mohamed KARMOUNI, Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, du Développement Social et de la Solidarité

Présidents de Séance

Najat ROCHDI – Directrice des Technologies de l'information et de coopération au Secrétariat d'Etat à la poste et aux technologies de l'information

Lahcen DAOUDI – Professeur d'Economie à la Faculté de Droit, Sala al-Jadida, Université de Rabat.

Jane WRIGHT – UNESCO Rabat, Spécialiste de Programme

Modération

Henri VALOT, UNV –Coordinateur AIV 2001 - VNU

Ibrahim HUSSEIN – VNU Spécialiste de Programme, Chargée des pays arabes

Astrid PATSCH – VNU AIV – Chargée de l'information AIV, pays arabes

Equipe de Coordination :

PNUD : Zazie SCHAFER, Claudine JELLALI, Latifa BAKHIYI, Leila BARAKAT, Charaf GHARBAWI

VNU : Henri VALOT, Ibrahim HUSSEIN, César GUEDES, Astrid PATSCH

Les objectifs de la Réunion:

- Clarification du contexte et du rôle du volontariat dans les pays de la région
- Partage des idées et expériences afin de mieux réaliser les objectifs de l'AIV 2001 : reconnaissance, facilitation, promotion et mise en réseau des activités volontaires
- Clarification des objectifs de l'AIV aux niveaux national et régional
- Lancement de l'AIV dans les pays concernés
- Mise en place des comités nationaux pour l'AIV
- Etablissement des réseaux d'organisations de volontaires
- Adoption d'une résolution «Pour la Promotion du Volontariat»

Déroulement de la Réunion

I Séance d'ouverture



De gauche à droite : M. Karmouni, M. Aujjar, M. Diouf, M. Sato, M. Valot

Lors de la séance d'ouverture le Ministre Mohamed Aujjar, chargé des droits de l'homme au sein du gouvernement du Royaume du Maroc a affirmé la pleine disposition du Maroc à célébrer l'Année internationale des volontaires. Il a souligné l'importance des associations pour la société civile marocaine et le soutien du Roi Mohammed VI à celle-ci. Le Ministre a également souligné que l'éducation de nouvelles générations de volontaires est la tâche la plus importante à mettre en œuvre, l'élément humain étant la force motrice dans tout travail volontaire.

Il a ajouté que le Maroc met beaucoup d'espoir en l'Année internationale du volontariat, qui « dans la mise en valeur des efforts, enrichit l'univers des hommes. » En résumant, le Ministre a souligné l'importance de réussir le coup d'envoi de l'AIV le 5 décembre, en réaffirmant que le gouvernement marocain est attentif aux propositions et aux suggestions ainsi qu'aux recommandations pour faire avancer le volontariat.

Monsieur Bouna Séμου Diouf, Représentant Résident du PNUD et Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Maroc a ensuite clarifié le contexte et les objectifs relatifs à l'Année internationale des volontaires (Discours ci-joint).

En conclusion de la session d'ouverture, S. E. Monsieur Hiromi Sato, Ambassadeur du Japon, a décrit les multiples perspectives pour le volontariat dans la région.

L'ambassadeur a expliqué que la proposition japonaise à l'origine de l'Année internationale des volontaires était le résultat de l'expérience du Japon des désastres naturels ainsi que de l'importance capitale du volontariat dans la protection civile, le secteur social, l'éducation, l'environnement et dans la protection des droits de l'homme. L'ambassadeur a conclu son discours dans l'espoir que l'année 2001 devienne le début d'une ère centrée sur l'homme qui ait une valeur symbolique pour les volontaires qui y participent.



La salle de conférence au Méridien Tour Hassan à Rabat

II. Introduction à l'AIV 2001

Lors de la première séance, présidée par Madame Najat Rochdi, le modérateur principal, Monsieur Henri Valot, a d'abord introduit le sujet ainsi que les procédures prévues.

Après une intervention de la part de Madame la présidente, M. Ibrahim Hussein a fait une présentation détaillée sur le volontariat, les VNU ainsi que la compréhension générale de l'AIV et de ses buts, suivie par une séance de questions-réponses.

M. Hussein a décrit le programme des VNU dans les pays arabes et dans des autres régions ainsi que les buts du programme en illuminant la nécessité d'une Année internationale pour les volontaires. Le sujet a été visualisé par une présentation power point dont les aspects les plus importants étaient:

- Que sont les VNU ?
- Le rôle des VNU dans le monde arabe
- Les jalons de l'AIV
- La résolution de l'ONU pour l'AIV 2001
- Les partenaires de l'AIV
- Les partenaires des VNU
- Les buts de l'AIV
- Le rôle des comités nationaux pour l'AIV
- Le rôle des VNU pour l'année et le rôle de l'équipe AIV 2001
- Résultats escomptés
- Les préparatifs nécessaires
- Le lancement de l'AIV à New-York et dans le monde (70 comités nationaux à ce jour)

Discussions / Délibérations:

Les participants ont manifesté un vif intérêt pour les différents sujets traités. M. Ibrahim s'est efforcé de clarifier le contexte de celles-ci.

- Beaucoup considéraient le volontariat comme acte spontané et gratuit et s'interrogeaient sur la promotion par les VNU du volontariat défrayé.
- Le volontariat étant considéré comme une activité naturelle dans la tradition des sociétés arabes, pourquoi l'ONU, propose-t-il un cadre général pour le volontariat ?
- Que sont les centres de volontaires? Quels liens ont-ils avec les comités nationaux?

- Comment documenter et évaluer le travail volontaire dans la région?
- Quelles sont les priorités pour le volontariat dans la région ?
- Comment bénéficier de l'année à partir des caractéristiques et spécifiques du monde arabe et islamique
- Comment honorer le volontariat ?
- Qu'est-ce que le TOUIZA
- Comment assurer reconnaissance du volontariat?

III. Deuxième Séance : le volontariat dans la région

Lors de la deuxième séance, présidée par Lahcen Daoudi, modérée par Astrid Patsch, la situation du volontariat dans la région a été abordée à travers des multiples témoignages nationaux. A l'issue de cette séance, intitulé "Points de vue et expériences sur le volontariat dans la région: Témoignages", un examen approfondi portant sur la question de l'action volontaire a été abordé. Quatre groupes de travail, regroupant les représentants des pays participants à la réunion préparatoire, ont été constitués pour répondre aux questions clés suivantes:

Question 1: Quels sont les mots utilisés pour décrire le volontariat dans votre pays?

Question 2: Qui sont les volontaires dans votre pays?

Question 3: A votre avis, comment est perçu le volontariat par la société et le gouvernement de votre pays?

Chaque groupe a dû désigner un Président et un rapporteur afin de garantir une gestion efficace des travaux du groupe.

Les résultats des différents groupes de travail ont été présentés en plénière.

Pour la question 1, les groupes ont identifié les expressions suivantes comme étant les termes les plus utilisés pour désigner le terme volontariat dans leurs pays: la solidarité, l'entraide, l'aide, le "touiza", la coopération, la charité et l'action commune. Il est à noter que l'expression "touiza" est seulement utilisée en Mauritanie, au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

Quant à la question 2 relative à l'identification des volontaires, les groupes de travail ont conclu que les volontaires en général appartiennent aux groupes suivants: organisations non-gouvernementales associations villageoises, comités locaux, clubs, etc. Les groupes de travail ont également soulevé que les actions volontaires sont souvent associées à l'idée de volonté, d'engagement, de motivation, de sacrifice et de travail non-rémunéré. En outre, les groupes de travail ont constaté que dans certains champs d'action, la proportion de travail volontaire est plus élevée. Ceci est notamment le cas dans les activités de promotion de la femme, de protection de l'environnement et de lutte contre l'analphabétisme.

En ce qui concerne la perception du travail volontaire, les groupes de travail ont constaté que le volontariat en général est perçu comme

complémentaire aux efforts du gouvernement. Quant à la reconnaissance de l'action volontaire par la société, les participants ont conclu que le volontariat en Afrique du Nord est reconnu d'abord à travers la réalisation d'activités volontaires sur le terrain. Cependant, il fut souligné que les médias devraient jouer un rôle plus important dans la valorisation du travail volontaire.

IV La formation de Comités Nationaux (troisième et quatrième séance)

La troisième séance vendredi matin (6.10.2000) sous la Présidence de Madame Jane Wright s'est concentrée sur les comités nationaux.

Au cours de leur présentation, Henri Valot et Astrid Patsch ont abordé les questions suivantes :

Qu'est-ce qu'un comité national et à quoi sert-il ? Comment le composer ?
Que doit-il faire pour assurer le succès de l'AIV 2001 et de son suivi ?
Quels exemples et quelles expériences existe-t-il ?

Durant la quatrième séance de travail, des plans d'actions pour l'établissement des comités nationaux ont été ébauchés dans des groupes de travail répartis par nationalités.

IV.1 Plan d'action AIV présenté par l'Algérie

Proposition du Comité National:

Niveau National

- Ministère des Affaires étrangères (coordinateur international)
- Ministère de la Jeunesse et des Sports (Point focal National)
- Départements et institutions ministériels
- Société civile
- Secteur privé
- Universités
- Niveau local
- Comités des villages
- Associations locales
- Groupes informels

Activités Prévuees

- Sensibilisation à la promotion du volontariat
- Education et Formation

Financement

- L'Etat
- Le secteur privé
- Contributions populaires
- Contributions internationales

Evénements prévus

- Conférence nationale sur la lutte contre la pauvreté 28-10-00
- Installation du Comité National mi-novembre 2000
- Lancement de l'AIV, 5-12-00
- Célébration des journées nationales et internationales spécialisées (environnement, santé, alphabétisation etc.)
- Festival de la Jeunesse, Août 2001

IV.2 Plan d'action AIV présenté par l'Egypte

Partenaires de l'AIV

- **Organisations gouvernementales**

Ministère des Affaires Etrangères, Fond pour le développement social, Ministère du Travail, Ministère de la Santé, Ministère de l'Environnement, Ministère de la Jeunesse et des Sports

- **Secteur privé**

Associations des entrepreneurs ainsi que des travailleurs
ONG (Conseil National de la Femme, Conseil de l'Education Nationale, Croissant Rouge).

Le contexte de l'AIV 2001

Le Comité National de l'AIV 2001 sera chargé de la coordination et de la planification de l'année.

Le programme et les événements préparés par le Comité National

- Faciliter la mise en réseau ainsi que l'échange de l'expérience parmi les volontaires au niveau national et international
- Convocation de la première réunion du Comité National en novembre 2000
- Développer un programme pour opérationnaliser les activités de l'Année internationale des volontaires. Un cadre, fixé par le comité, sera évalué régulièrement
- Les responsabilités seront partagées au sein du comité selon les domaines de spécialisation, légal, information, media, ONG, secteur privé et Universités

Le comité, en tant qu'acteur, aura pour but de promouvoir l'engagement volontaire en Egypte. Les thèmes comprendront des domaines importants pour les citoyens comme la préservation de la paix, la démocratie ainsi que les droits de l'homme au niveau local et régional. Les thèmes comprendront

aussi le rôle du volontariat dans le renforcement des efforts nationaux et internationaux en ce qui concerne la protection de l'environnement, la lutte contre l'analphabétisme et la pauvreté.

Le rôle du gouvernement et des ONG dans la promotion du volontariat devrait se concentrer sur la promotion de: L'esprit du volontariat, ce que peut réaliser le volontariat, la nécessité du volontariat et la manière de le promouvoir ainsi que les problèmes et les solutions possibles.

Les activités devraient avoir lieu pendant toute l'année et impliquer les acteurs de tous les secteurs ainsi que des ressources financières du secteur privé, du gouvernement et de la coopération internationale.

IV 3. Plan d'action AIV présenté par la Libye

L'institutionnalisation de l'AIV devrait se réaliser par la participation au comité du plus grand nombre des institutions concernées possibles, notamment les ministères, les institutions gouvernementales, le secteur privé et les ONG.

Le cadre et les dimensions

- Adopter les buts de l'AIV
- Définir les buts de l'AIV en Libye
- Informer toutes les entités concernées
- Etablir un comité national
- niveau populaire institutionnel
- niveau national et municipal

Les piliers

- clarifier et institutionnaliser le concept du volontariat
- affirmer la relation intégrale entre travail officiel et volontaire
- faciliter le volontariat
- coordonner les partenaires.

Operationaliser l'AIV 2001

Faire une étude sur le volontariat en Libye qui devrait refléter le concept du volontariat dans ce pays, ses éléments spécifiques et ses objectifs aussi que ses principaux acteurs et domaines d'application.

Lancement du 5 Décembre 2000 : activités scientifiques et culturelles, présentations, expositions, ateliers

Publicité: matériaux publicitaires

Faciliter des projets dans des écoles, universités et d'autres institutions éducatifs

Faciliter le travail des ONG pour l'AIV
Assurer le rendu-compte de l'année

Financement :

Gouvernement, secteur privé

IV 4. Plan d'action AIV présenté par le Maroc

L'équipe du Maroc étant quantitativement plus importante,= que les autres équipes, a été obligée de travailler d'une façon différente.

L'équipe a analysé l'importance du volontariat comme étant un pilier social traditionnel au Maroc. Le but est de promouvoir et faciliter le volontariat pendant et après l'AIV pour parvenir à une meilleure reconnaissance ainsi que mise en réseau.

Le comité National devra:

- Planifier, chercher des ressources, être le point focal, mettre en place et évaluer l'année, préparer un rapport.
- Les activités de l'année se dérouleront au niveau institutionnel et opérationnel

Niveau institutionnel

Le comité National devra s'assurer de la reconnaissance formelle du volontariat par l'Etat. Une étude sur le volontariat, sa contribution au PIB et son rôle dans tous les secteurs de l'économie, financée par le secteur privé, devra faciliter cela. En plus, le comité devra assurer la participation des principales organisations de volontaires dans le processus de prise de décisions. Le comité devra introduire le volontariat dans les programmes d'éducation sur des différents niveaux dans tous les pays.

Niveau opérationnel

Organiser des actions, des programmes et des événements à l'échelle nationale et locale

Etablir un cadre d'action et coordonner des événements locaux, promouvoir le concept du volontariat

Préparer une campagne nationale pour le volontariat le 5 décembre, introduire l'AIV dans les fêtes nationales au Maroc

Le Partenaires de l'AIV au Maroc :

- Gouvernement et Ministères
- Associations locales
- Secteur privé
- ONG
- Personnalités connues

- Média
- Universités

Planification

Les 40 participants ont désigné une équipe de six membres afin de formuler une proposition pour l'établissement d'un comité national pour l'AIV

Ce sont :

- Abdel Ghani Lakhder
- M. Ibrahim Talwan
- M. A. Razig (Rizg)
- M. Aziz Ableig (associations syndicales)
- Mme Fatima al-Zahabi (Association Marocaine des Femmes)
- Bin-Ayad Shkib (Scouts)

IV 5. Plan d'action AIV présenté par la Mauritanie:

Composition du Comité National:

- Point focal: Ministère des Affaires Economiques et du Développement
- Partenaires gouvernementaux:
 - Ministère de l'Intérieur
 - Ministère de la Jeunesse et des Sports
 - Ministère de l'Education Nationale
 - Secrétariat d'Etat à la Condition Féminine
 - Ministère du Développement rural et de l'environnement
- Partenaires Universitaires: Université de Nouakchott
- Société Civile: ONG et collectivités, Croissant Rouge Mauritanien, Collectif National des ONG, Collectif International des ONGs, Personnalités, Religieuses, Parlementaires, Confédération générale des employeurs mauritaniens
- Système ONUSIEN
- PNUD-VNU

Financement

Participation des pouvoirs publics

Participation des ONG nationales et internationales

Vente de produits liés à l'AIV

Donations du secteur privé

Participation

- Cadres des Ministères
- Cadres des ONG

- Volontaires
- Artistes
- Médias
- Universités

Plan d'action

- Mise en place du comité national
- Stratégies pour l'évaluation de l'après 2001

Niveau National

- Célébration de l'AIV
- Organisation d'un atelier de sensibilisation
- Organisation d'un forum des ONG
- Participation de l'Université
- Participation de la Radio, Télévision
- Fêter les soirées du Ramadan
- Semaine Nationale de l'arbre , de l'environnement
- Regroupement National des Scouts
- Fête de l'enfant africain
- Hommage au Volontaire National 2001
- Hommage à l'ONG volontaire 2001

Niveau local

- Les élus locaux et le volontariat
- Alphabétisation et volontariat
- Assainissement des quartiers et volontariat
- Ordre des médecins
- Ordre des avocats

IV 6. Plan d'action AIV présenté par la Tunisie

Partenaires de l'AIV

- **Ministères**
- **ONG**
- **Union tunisienne des organisations de la Jeunesse**
- **Union Nationale de la Femme Tunisienne**
- **Croissant Rouge Tunisien**
- **Union Générale des Travailleurs Tunisiens (UGTT), Union Nationale des Agriculteurs (UNA)**
- **Secteur privé (UTICA)**
- **Scouts tunisiens**
- **Union Tunisienne de la Solidarité**
- **Fonds National de Solidarité (2626)**

Cadre du Programme

- Les Ministères de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur devront s'assurer que le concept de l'AIV soit présenté dans chaque classe.
- Promouvoir l'AIV dans tous les médias
- Les Fêtes Nationales de la Tunisie ainsi que les fêtes internationales devraient être utilisées pour promouvoir l'AIV (par exemple la Fête nationale de la Jeunesse le 21 mars, Journée nationale des Associations, la Fête du Travail le 1^{er} mai, la Journée Nationale de l'Environnement le 11 juin, la Fête de la femme le 13 Août, la Fête de l'arbre, la Journée Internationale des VNU, le 5 décembre.
- **Comment le réaliser**
- Appui gouvernemental
- Appui ONGs
- Appui secteur privé
- Bailleurs de fonds éventuels

Après la présentation et la discussion des résultats obtenus, une résolution pour la promotion du volontariat a été proposée par des participants. Après discussions et amendements, la Déclaration suivante a été adoptée :

V « Recommandations pour la promotion du volontariat en Afrique du Nord »

Les participants des pays d'Afrique du Nord : l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie, la Tunisie et le Maroc à la réunion préparatoire de l'Année Internationale des volontaires 2001, tenue à Rabat le 5 et 6 octobre 2000, remercient le Gouvernement du Royaume du Maroc pour avoir accueilli cette importante rencontre, le Gouvernement Japonais pour son généreux apport financier ainsi que l'équipe de l'AIV pour la bonne organisation de cette réunion.

A l'issue des travaux de cette réunion, les participants souhaitent :

1. Faire de l'année 2001 une année de sensibilisation et de promotion de l'action volontaire dans notre région
2. Instituer dans les meilleurs délais des Comités Nationaux pour l'Année Internationale des Volontaires dans nos pays respectifs

3. Faire de l'Année Internationale des Volontaires une année d'institutionnalisation du partenariat entre l'Etat, la société civile et le secteur privé, en vue de conjuguer les synergies pour entreprendre des actions au profit des populations vulnérables
4. Mettre en place des lois adéquates, après concertation avec la société civile, visant la promotion de la vie associative et de la participation des citoyens au développement social
5. Prévoir la création d'un service de volontariat permettant de garantir un statut juridique et de fournir les moyens matériels, afin de faciliter l'engagement du volontaire
6. Dégager des ressources pour la création d'un fonds de promotion à l'action volontaire
7. Reconnaître l'action volontaire en tant qu'action d'intérêt général à travers l'attribution de distinctions honorifiques
8. Instituer l'action volontaire comme moyen d'éducation et de culture à la solidarité et à la paix
9. Créer les conditions propices au développement des échanges au niveau des pratiques du volontariat entre les pays de la région
10. Demander aux organismes des Nations Unies d'apporter leur concours à la consolidation du mouvement volontaire dans notre région

VI Fermeture

Après l'adoption de la résolution, la séance de fermeture fut modérée par Henri Valot, qui a résumé les résultats de la réunion avant de procéder à une évaluation écrite et orale.

L'évaluation de la réunion faite par les participants se révèle encourageante. Voici quelques exemples significatifs des fiches d'évaluation remplies par les participants : «particulièrement content de la qualité du travail des experts VNU», «importante rencontre», «appréciation favorable», «très bien organisé» ...

La couverture par les médias, grandement facilitée par le Centre d'Information des Nations Unies au Royaume du Maroc, a été également satisfaisante (Voyez le dossier presse). Lors de la deuxième journée des personnes extérieures ayant appris la tenue de la réunion par les médias se sont jointes aux participants.

السنة الدولية للمتطوعين
Bonn, le 30-10-2000 APS



VII Annexes

Allocution d'ouverture de Monsieur Bouna Sékou Diouf

**Coordinateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant
Résident du PNUD au Maroc**

Excellence Monsieur le Ministre

Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon

Chers Collègues du Programme des Volontaires des Nations Unies

Honorables Invités,

Mesdames, Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de vous souhaiter la bienvenue, au nom du Bureau des Volontaires des Nations Unies à Bonn, à cette réunion nord-africaine préparatoire à l'Année Internationale des Volontaires 2001. Je salue tout particulièrement la présence parmi nous de mes amis S.E. Monsieur Mohamed Aujjar, Ministre chargé des Droits de l'Homme, et de S.E. Monsieur Hiromi Sato, Ambassadeur du Japon à Rabat. Leur participation représente une manifestation éloquente de l'intérêt que leurs pays portent à l'action des volontaires à travers le monde et à la noble mission qu'ils accomplissent en faveur du développement. Je suis convaincu que la perspicacité de leur vision et leurs orientations seront d'un apport précieux à nos travaux.

السنة الدولية للمتطوعين

Le service volontaire est une forme d'action qui se manifeste dans pratiquement toutes les civilisations et dans toutes les sociétés. Dans l'acception la plus large du terme, le volontariat désigne, comme vous le savez, tout acte individuel à but non lucratif et non rémunéré accompli pour le bien-être du voisin, de la communauté ou de l'ensemble de la société.

Le volontariat revêt des formes multiples, qu'il s'agisse de l'entraide traditionnelle telle que dictée par la coutume ou de l'action communautaire en période de crise, dans les opérations de secours, de résolution de conflits ou encore de réduction de la pauvreté. Il s'agit en fait de personnes qui se portent volontaires pour travailler aussi bien au niveau local et national, que dans des programmes bilatéraux et internationaux sans restriction de frontières. Les volontaires apportent une contribution qualitative et quantitative au bien-être des populations et au progrès aussi bien dans des pays industrialisés que dans les pays en développement. Ils excellent dans la mise en œuvre des programmes nationaux et/ou ceux des Nations Unies, dans des domaines divers allant de l'assistance humanitaire à la coopération technique, en passant par la promotion des droits de l'homme, le raffermissement des processus de démocratisation et de promotion de la paix.

Le volontariat est également à la base d'une grande partie des activités des Organisations Non-gouvernementales (ONG), associations professionnelles, syndicats et organisations civiles. A titre d'exemple, bien des

السنة الدولية للمتطوعين

campagnes d'alphabétisation, de vaccination ou de protection de l'environnement sont tributaires de manière cruciale de l'action volontaire.

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Les années 90 ont été marquées par un vaste mouvement de reconnaissance de la contribution inestimable des volontaires. C'est à ce titre qu'il a été décidé de leur consacrer une Année Internationale, et que l'année 2001 a été proclamée à cet effet.

Le concept a émergé pour la première fois au sein du système des Nations Unies lors d'un Forum organisé conjointement au Japon en 1996 par le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) et l'Université des Nations Unies (UNU). En février 1997, une suite positive a été donnée à la demande du gouvernement japonais, transmise par l'intermédiaire du Secrétaire général, d'inscrire la proposition à l'ordre du jour de la session 1997 du Conseil Economique et Social. Dans sa résolution 1977/44 en date du 22 juillet 1997, l'ECOSOC recommandait à l'Assemblée Générale des Nations Unies d'adopter la résolution proclamant 2001 Année internationale des volontaires. Lors de sa 52ème session, dans sa résolution 52/17 du 20 novembre 1997, appuyée par 123 pays, l'Assemblée Générale de l'ONU décidait d'entériner le Plan d'Action proposé par la résolution du Conseil Economique et Social.

السنة الدولية للمتطوعين

L'une des idées-forces de l'Année Internationale des Volontaires 2001 est que le volontariat est plus que jamais nécessaire pour trouver des solutions adéquates aux problèmes qui se posent dans le domaine social, économique, culturel, humanitaire ainsi que celui de la consolidation de la paix, et qu'il importe à ce titre d'encourager de plus en plus de personnes à offrir leurs services en tant que volontaires.

Pour ce faire, il est indispensable d'accorder une plus grande reconnaissance aux mérites du volontariat, de faciliter davantage son action et de promouvoir les services qu'il peut rendre. Dans ce sens, la proclamation d'une Année Internationale des Volontaires par l'Assemblée Générale des Nations Unies offre un cadre propice pour l'établissement d'un environnement favorable à l'accroissement des contributions des volontaires et à leur utilisation stratégique.

L'objectif premier de l'Année Internationale des Volontaires est d'accroître la reconnaissance du volontariat. Les gouvernements et les autorités locales sont appelés à cet effet à se doter de mécanismes propres à associer le secteur volontaire au processus de consultation. Le second objectif est d'améliorer le soutien au secteur du volontariat. Il appartient à cet égard à chaque société de définir ce qui encourage ou inhibe le volontariat au sein de sa population. Afin d'encourager la compétence technique, la bonne gestion et la responsabilisation au sein du secteur volontaire; les autorités d'un Etat pourraient par exemple veiller à ce que les volontaires attachés à des organismes dûment reconnus bénéficient d'un statut légal, d'une

assurance et d'une protection sociale au même titre que d'autres travailleurs. Les fonctionnaires et employés du secteur privé pourraient aussi se voir octroyer un congé spécial pour servir comme volontaires. Les contribuables apportant leur soutien financier à des initiatives volontaires pourraient bénéficier de déductions fiscales.

Le troisième objectif, tout aussi important, est la mise en réseau. Dans ce contexte, les médias ont un rôle déterminant à jouer, à l'échelon local mais aussi au niveau provincial et entre pays voisins; ainsi qu'à l'échelon international, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Le quatrième objectif, volontairement prospectif, est la promotion du volontariat. Il s'agirait à ce niveau de susciter plus de demandes pour le déploiement de volontaires, d'attirer des offres de service de nouveaux candidats dans le but d'accroître les activités opérationnelles et de créer, au sein de l'opinion publique et des milieux officiels un courant de sympathie et d'appui envers le volontariat. L'institution d'un prix récompensant les meilleures actions de volontariat pourrait à cet égard être envisagée. Il y aurait également lieu de médiatiser le professionnalisme et les réalisations des volontaires et faire ressortir ainsi les avantages multiples que la société tire de leurs activités dans des domaines tels que les campagnes d'alphabétisation, les opérations d'assainissement et la protection de l'environnement.

السنة الدولية للمتطوعين

Pour conclure, je souhaiterais me féliciter du choix du Maroc par le Programme des Volontaires des Nations Unies pour abriter cette importante réunion régionale.

Ce choix traduit, à mon sens, la reconnaissance de l'intérêt et de l'importance que le Royaume porte à l'action des volontaires et à leur noble mission à travers le monde ainsi que de l'excellente coopération qui existe si heureusement entre le Programme des Volontaires des Nations Unies et le Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies à Rabat.

Je vous remercie de votre attention.



Réunion préparatoire

Année Internationale des Volontaires 2001

RABAT, 5 - 6 octobre 2000

Programme

4 octobre 2000

Arrivée des participants - Enregistrement

5 octobre 2000

Modérateur de la réunion : Henri Valot

09.30 – 10.00

Discours de bienvenue

M. Diouf, Représentant Résident du PNUD-Maroc

10.00 – 10.45

Discours d'ouverture

SEM Mohamed Auajjar, Ministre des Droits de l'Homme,
Royaume du Maroc

SEM Hirohimo Sato, Ambassadeur du Japon au Royaume du
Maroc

10:45 – 11:00

Café

11.00 - 12.30

Session plénière

Président de session :

Présentation : Compréhension Générale de l'AIV et de ses
buts

Ibrahim Hussein, Spécialiste Programmes, VNU

Questions et réponses

12.30 - 13.30

Déjeuner

13.30 – 15.00

SESSION 1 : Le Volontariat dans la région

Session plénière

Président de session :

**Points de vue et expériences sur le volontariat dans la
région**

Témoignages

15.00 – 16.00

Travail de groupe (groupes mixtes) :

Le volontariat dans la région / les pays du Maghreb
(avec pause-café)

- 16:00 – 16:30 Retour à la plénière : Présentation des groupes de travail
- SESSION 2 : AIV 2001 – Qui sont les partenaires AIV 2001 ?**
- 16.30 – 17:45 Travail de groupe (groupes nationaux) :
Partenaires locaux et leurs contributions prévues pour l'AIV
- 17.45 – 18.15 Retour à la plénière : Présentation des groupes de travail

6 octobre 2000

- 09:00 – 09:30 Résumé de la journée antérieure, remarques
- SESSION 3 : Etablir des comités nationaux**
- 09.30 – 10.15 **Session Plénière**
Présidente de session : Mme Jane Wright, UNESCO
- Présentation** : Les comités nationaux AIV 2001 - Exemples existants
Henri Valot – Astrid Pastch, Equipe AIV 2001, VNU
Questions et réponses
- 10:15 – 10:30 Café
- 10:30 – 12:30 **Travail de groupe (groupes nationaux) : l'AIV 2001**
Qui : Responsabilités et devoirs
Quoi : Plans/activités des comités nationaux
Comment : Ressources (financières, humaines et institutionnelles)
Quand: Calendrier
- 12:30 – 13:30 Déjeuner
- SESSION 4 : Développer un plan d'action**
- 13:30 – 15:00 Travail de groupe (groupes nationaux) : Plans d'action
- 15:00 – 17:00 **Session plénière**
Présentations: résultats par pays
(avec pause-café)
- 17:00 – 18:00 **Résumé des groupes de travail, évaluation de la réunion**
- 18:00 **Fermeture**
VNU
- 18:15 **Conférence de Presse**

Réunion Préparatoire
Année Internationale des Volontaires 2001
Rabat, 5-6 octobre 2000

LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS	NOM	TITRE/COORDONNEES
ALGERIE	M. Mohamed MELLAH	Conseiller Diplomatique, Ministère des Affaires Etrangères, El Mouradia, Alger Tél. (213.2) 50.45.45, P. 3622/3624 Fax (213.2) 50.41.41
	M. Farid BOUKHALFA	Sous-Directeur, Ministère de la Jeunesse et des Sports, Place de la Concorde (ex.1 ^{er} Mai), Alger Tél. (213.2) 66.70.73 Fax : 213.2.68.41.71
	M. Mohamed KHANDRICHE	Président de l'Association Touiza, 20, rue Saadi Boudjema, El-Mouradia, Alger Tél. (213.2) 69.87.90, Fax : (213.2) 69.87.90 E-mail : Touiza.solidarite@wanadoo.fr
	Mme Saliha DJEMA	Chargée de Programme, PNUD, 9A, rue Emile Payen, Hydra, Alger Tél. (213.2) 69.12.12, Fax : (213.2) 69.23.55 E-mail : Saliha.djema@undp.org
EGYPTE	M. Gammal Eldin ELEISH	Ministre Plénipotentiaire, Ministère des Affaires Etrangères, Département International de la Coopération pour le Développement, Le Caire Téléphone : 202.574.9854 / Fax : 202.574.9622 E-mail : Gamal45@yahoo.com
	Mme Iessa LAMIA MAGDY	Coordonnatrice des Volontaires Bureau Arabe pour la Jeunesse et l'Environnement 14, Abou El Mahassine Echazali Street El Mouhandissine, Le Caire Téléphone : 304.1634/305.9613 / Fax : 304.1635 Portable : 01.01.56.82.86 E-mail : Lamia_Magdy@Hotmail.com
	Mme Stefania GNOATO	VNU Chargée du Programme pour l'Egypte World Trade Centre, Corniche El Nil Tél. 202 394 9012 Portable: 20.12.39.55.408 E-mail : stefania.gnoato@undp.org
LIBYE	M. Khairi MUSA KAAL	Département de la Planification Urbaine, Tripoli
	M. Abdel Jalil Omar DAHESH	Département Programme dans le Mouvement Scout (ONG) P.O Box 207, Tripoli, Libye Tél. : 00218.21.444.2612 / Fax : 00218.21.444.1733 E-mail : movement.scout
	Dr. Abdussalam DUWEBI	Professeur Universitaire et Membre du Comité

		National Libyen pour la lutte contre les drogues (ONG) P.O Box : 748 Tripoli, Libye Tél. : 00218.21.333.2632 / Fax: 00218.21.3340.989 E-mail : fo.lby@undp.org
	Mme Amal EL-MOHRABI	Chargée de Programme Point Focal VNU/PNUD P.O. Box 358, Tripoli, Libye Tél. (218.21) 333.0852.0856 Fax : (218.21) 333.7349 E-mail : amalelmoghrabi@undp.org
MAURITANIE	M. Mohamed Mahmoud ABDELKADER	Directeur des Affaires Administratives et Financières, Ministère des Affaires Economiques et du Développement, Nouakchott Téléphone : 25.88.76 / Fax : 25.51.10
	M. Mokhtar Fall OULD MOUHAMEDOU	Professeur Universitaire Vice-Doyen de la Faculté de Droit Université de Nouakchott B.P 633, Nouakchott, Mauritanie Tél./ Fax : 222.23.6443 E-mail : mfallai@yahoo.fr
	M Ahmed Salem. MOHAMED	Responsable de la Jeunesse et du Scoutisme Croissant Rouge Mauritanien (CRM) B.P 344 Nouakchott Tél. 2512.49
	Mme Lalla Fatma Djamila MOULAYE	Assistante Administrative /Point Focal VNU, PNUD, B.P. 620, Nouakchott Tél. (2222) 252409, 252411, Fax (2222) 52616 E-mail : fo.mrt@undp.org or jamila.moulaye@undp.org
TUNISIE	M. Ouannes MISSAOUI	Directeur de la Coopération Multilatérale à l'Agence Tunisienne de Coopération Technique, 34, rue d'Iran, B.P. 34, Cedex 1080 Tunis Tél. (216.1) 832.955 Fax : (216.1) 834.747 E-mail : atct@mci.gov.tn
	M. Khaled ABASSI	Secrétaire Général Adjoint de l'Association Tunisienne de l'Action Volontaire (ATAV) Maison du R.C.D., Bld 9 avril, La Kasbah, Tunis Tél. (216.1) 564.899, Fax : (216.1) 573.065
	Mme Janny LABIB	Chargée de Programme, PNUD 61, Bld Bab Benat, B.P. 863, Tunis Tél. (216.1) 564.011 ext.221, Fax : (216.1) 560.094 E-mail : janny.labib@undp.org

MAROC

I. GOUVERNEMENT

A. Ministères	Participant/Titre Coordonnées
(1) Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération	M. Moulay Hassan MCHICHI Chef du Service des Questions Financières et Commerciales Tél. 212.3.776.02.50 Portable : 212.6.192.94.08
(2) Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, du Développement Social et de la Solidarité	M. M'Hamed KARMOUNI (séance d'ouverture) Secrétaire Général Mme Ouafae BENABDENNEBI Chef du Service de la Coopération Multilatérale Quartier des Ministères, Rabat Chellah

	Téléphone : 212.3.776.74.79 Fax : 212.3.776.74.79 E-mail : wafaeb@hotmail.com
(3) Ministère chargé de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement	M. Mohammed Anouar EL-HAZZITI Conseiller de M. le Ministre Tél. 212.3.776.35.39, Fax: 212.3.776.10.35 E-mail : portugal98@hotmail.com
(4) Ministère de la Santé 335, avenue Mohammed V, Rabat	M. Brahim OUHBOUCHE Chef de Service des ONGs Tél : 212.3.776.11.21 Fax : 212.3.776.56.72 Portable : 212.6.168 33 25 E-mail: ouhbouche@hotmail
(5) Ministère de l'Education Nationale	➤ M. Rachid M'SAMRI Chef du Service des Systèmes de Gestion Direction de la Coopération Tél. 21.23.768.72.89 Portable : 212.63.03.81.38 ➤ M. Saïd CHAJAI Administrateur Principal, Chargé du dossier Partenariat
(6) Ministère chargé des Droits de l'Homme	S.E.M. Mohamed AUJJAR Ministre chargé des Droits de l'Homme (pour la séance d'ouverture) Mme Nadia SEBTI Chargée de Formation, Centre de Documentation, d'Information et de Formation en Droits de l'Homme 10, rue Chalal Ouzoude, Agdal, Rabat Téléphone : 212.3.768.16.34 Fax : 2123.768.16.40 E-mail : sebtinadia@hotmail.com

II- ASSOCIATIONS

A. Associations féminines	
(7) Association Solidarité Féminine 10, rue Mignard, Quartier Palmiers, Casablanca. Tél. 212.2.225 46 46, Fax: 212.2.225 84 52 E-mail : solidaritefeminine@atlasnet.net.ma	Mme Aicha ECH-CHANNA Présidente
(8) JOSSOUR – Forum des Femmes Marocaines 16, rue Ben El Ouidane, Adgal, Rabat Tél. 212.3.777 13 61 – Fax: 212.3.7 77 11 81	Mme Hayat ERGHOUNI Professeur Enseignant Supérieur E-mail : atfale@maghreb.net.et.ma
(9) Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) , 6, rue Ibn El Cadi, Les Orangers, Rabat Tél. 212.3.772.12.24 E-mail : ampf@iam.net.ma	M. Mohamed ABOU WAKIL Enseignant à la Faculté de Droit Volontaire à l'Association Marocaine de Planification Familiale Portable : 212.6.150.77.02
(10) Association Marocaine pour les Droits des Femmes (AMDF) , 19, rue Zoubair Bnou Al Aoum, Roches Noires, Casablanca Tél. 2122.240 44 45 – Fax: 212.2.240 44 46	Mme Najia ELBOUDALI Directrice du Centre FAMA Portable: 212.6.146.06.11 E-mail : najia_elboudali@hotmail.com
(11) Union Nationale des Femmes Marocaines	Mme Fatima DAHBI

(UNFM) 3, rue El Afghani Quartier des Orangers- BP 30 Rabat Tél. 212.3.771.22.85 – Fax: 212.3.779.91.89	Membre Fondatrice et Vice-Présidente
(12) Association Marocaine des Assistantes Sociales Institut de Formation aux carrières de santé Km 4, route de Casa, Rabat Tél. : 212.3.769.19.68 Fax : 212.3.767.02.24	Mme Yamna SMIMINE Présidente de l'Association
B. Personnes Handicapées	
(13) Amicale Marocaine des Handicapés 10, rue Velasquez, Bld Abdelmoumen Casablanca Tél.212.2.298 50 51/52/53 Fax: 212.2.225 94 30 E-mail : Amh@winner.net.ma	M. Mohamed ELKHADIRI Président Portable : 212.6.132.75.08
C. Protection de l'Enfance	
(14) Association Bayti 330 rue 16, Hay Essaada, Sidi Bernoussi, Casablanca Tél. 212.2.273.74.91, Fax : 212.2.275.69.66	M. Mohamed BIJAKHAN Responsable de la Formation et la Coordination avec OFPPT Portable : 212.6.184.17.11 E-mail : Bayti@casanet.net.ma
(15) Association Assistance d'Enfance Solidarité et Développement de Société BP 4560, Akkari Rabat 10050 Tél. 212.3.769.87.29 – Fax: 212.3.769.23.00	M. Noureddine RHOUMDANE Président Portable Tél. : 212.6.165.42.37 E-mail : AMIDAS@caramail.com
D. Education, Civisme et Environnement	
(16) ENDA MAGHREB 196, Quartier OLM, Souissi, Rabat Tél. 212.3.775.64.14/15 – Fax: 212.3.775.64.13 E-mail : coordination@enda.org.ma	M. Romuald PIAL Assistant Communication
E. Culture et Développement Social	
(17) Association pour l'Action Culturelle et Sociale 157, Avenue Abelkrim Elkhattabi, N°12, Océan, Rabat Tél. 212.3.720 25 41 Fax : 212.3.780.93.19	M. Abdelkader LAAFIA Professeur Universitaire
(18) Association Marocaine pour l'Action Volontaire N°88 bis, Amal 4, Cité Yacoub Mansour, Rabat Tél. 2123.729 44 92	M. Abdeljalil BENKIRANE Secrétaire Général
(19) Association Essalam pour les Oeuvres Sociales Bureau National, Avenue Assahra, Secteur 4, Hay Essalam, Salé Tél. 212.3.720.16.67 – Fax :	M. Brahim TALIOUA Président Délégué Portable Tél. 212.613.954.81

2123.720.16.67	
(20) Association Marocaine de Solidarité et de Développement (AMSED) 11, rue Maarif, Quartier Aviation, Rabat Tél. 2123.775.93.52/53	Mme Fatima OUAHID Présidente Portable : 212.6.137.12.47 E-mail : amsed@maghreb.net.ma Mme Malek BEN CHEKROUN E-mail : mbenchekroun@maghrebnet.net.ma
F. Droits de l'Homme	
(21) Organisation Marocaine des Droits Humains (OMDH) 8, rue Ouargha, Résidence Walili, Apt. 1, Agdal, Rabat Tél. 212.3.777.00.60 – Fax: 212.3.777.46.15 E-mail :omdh@maghrebnet.net.ma	M. Boudriss BELAID Membre du Bureau National
(22) Association Marocaine des Droits Humains (AMDH) Ave Allal Ben Abdallah, Passage Karakchou Escalier B, 4 ^{ème} étage, n° 29, B.P. 1740 RP – Rabat Tél. 212.3.773.09.61 – Fax: 212.3.773.88.51	M. Mohamed EL BOUKILI Membre du Bureau Central Responsable des Relations Extérieures Portable : 212.6.311.04.77
G. Associations locales	
(23) Association d'Aide et Secours 18, rue Al Jabha Al Watania, Tanger Tél./Fax: 212.3.937 13 80 Fax : 212.3.937.13.80	M. Youssef BELKACEM Secrétaire Portable : 212.6.188.15.71
H. Défense des Consommateurs	
(24) Association Marocaine des Usagers des Banques BP 1743, Rabat Tél. 212.3.705 19 47	M. Mohamed RIDA Président
I. Société Nationale	
(25) Croissant Rouge Marocain Palais Al Mokri, Youssoufia, B.P. 189, Rabat RP Tél. 212.3.765 08 98	M. Mohamed TALLAKI Chef de Service de Secourisme et de Jeunesse Portable : 212.6.188.05.56

III - INSTITUTIONS BANCAIRES

(26) Fondation Banque Populaire pour l'Education et la Culture, 3, rue d'Avignon, Boulevard Zerktouni, Casablanca Tél. 212.2.236.55.96/98 - Fax: 212.2.236.55.93	M. Farid EL KADIRI Secrétaire Général
---	---

IV - ORGANISATIONS MAROCAINES DES VOLONTAIRES

(27) Association de Chantiers de Jeunes (ACJ) BP 171, Salé 11005 Tél./Fax: 212.3.785 53 50 Fax : 212.3.785.53.50 E-mail :acj.ong.maroc@caramail.com	M. Abderrahmane TAKI Président Portable : 212.66.94.95.19
--	--

(28) Association de Travail Volontaire et Culturel BP 4537, Casablanca El-Fidaa Tél. 212.2.256.99.07	M. Abdenbi ESSAKHI Secrétaire Général Tél. 212.62.09.82.93 E-mail : atvc.casa@voila.fr
(29) Association Chantiers des Jeunes Volontaires (CJV) BP 558, Batha-Fès Tél. 212.5.570.02.58	M. Azzouz AZZOUZI Président 212.6.184.69.83
(30) Union Marocaine des Associations de Chantiers (UMAC) , BP 455, Rabat RP 10001 Tél. 2123.7729.71.81 - Fax: 212.3.769 89 50 E-mail :csm@wanadoo.net.ma	M. Abderrazak RAZIQ Président Portable : 212.6.1.22.64.58
(31) Association Alkhachfia Alhassania (Scoutisme) Avenue El Kifah, Yacoub El Mansour, B.P. 137, Rabat Tél. 212.3.769 85 85 – Fax: 2123.729 96 96	M. Chakib BENAYAD Responsable des Affaires Educatives Portable : 212.6.1.30.75.38 E-mail : chakib@francimail.com

V - ORGANISATIONS INTERNATIONALES DES VOLONTAIRES

(32) Corps de la Paix 1, Rue Benzerte, Rabat Tél. 212.3.770.60.20 Fax: 212.3.770.87.01	Mme Martine WIENER Volontaire du Secteur du Développement des Petites Entreprises, Délégation de l'Artisanat de Sefrou B.P 270, Sefrou Tél : 212.5.596.92.15 E-mail : MWBIBI@HOTMAIL.COM Mlle Sarah JEWETT Volontaire, Educatrice de la Santé, B.P 10, Seffalate 52453 par Errachidia M. El Mostafa LAMQADDAM Directeur de Programme - Portable : 212.6.178.55.89
---	--

VI - AUTRES

NOM	Titre/Coordonnées
(33) M. Lahcen DAOUDI 30, Avenue Assandar, S10, Hay Riad, Rabat Portable: 212.61-55 65 91 - Fax: 212.3.771 76 37	Professeur d'Economie Faculté de droit de Salé Tél. 212.3.771 41 88 E-mail : daoudi@wanadoo.net.ma
(34) Mme Najat ROCHDI	Directrice de la Coopération Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre chargé de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication 212.3.726.04.45
(35) Prof. Hamid TADLAOUI	Chef du Département de Droit, Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Faculté de Droit, Salé Portable : 212.68.1419.58

	B.P 2.811 Rabat R.P Maroc
(36) Dr. Khadija RAKI	Directrice du Centre National de Formation des Cadres de la Jeunesse et Représentante du Réseau Arabe des ONGs Association Jeunesse Féminine 38, complexe ONEP, avenue Akrach, Rabat Tél : 212.3.729.57.08 Fax: 212.3.729.57.08 GSM 212.61.22.28.36
(37) M. Abdelghani LAKHDAR	Inspecteur des Finances Inspection Générale des Finances Ministère de l'Economie et des Finances, Rabat Portable : 212.61.30.94.37 E-mail : lakhdar@igf.mfie.gov.ma
(38) M. EL –AZAMI EL-IDRISSI Driss	Administrateur, Service Régional de Vérification des Impôts Ministère de l'Economie et des Finances 9, Al-Abdari – B.P. 1009, Avenue Hassan II , Rabat Portable : 212.63.00.34.93

VII. PERSONNES RESSOURCES

PERSONNES RESSOURCES	Titre/Coordonnées
Ms. Astrid PATSCH	Chargée de l'Information, Equipe AIV 2001, VNU, B.P. 260111, D-53153 Bonn, Allemagne Tél. 49.228 815 2221, Fax 49.228 815 2959 E-mail :Astrid.Patsch@iyv2001.org
M. Ibrahim HUSSEIN	Spécialiste Programme, ARLAC, VNU, Bonn E-mail :Ibrahim.Hussein@unv.org
M. Henri VALOT	Coordonnateur de l'équipe AIV 2001, VNU, Bonn Tél. : 49.228.815.252 Fax : 49.228.815.2959 E-mail :henri.valot@iyv2001.org
Mlle Zazie SCHÄFER	VNU/PNUD/UNIFEM Spécialiste Genre, PNUD, Rabat Téléphone : 212.3.770.35.55 E-mail : zazie.schäfer@undp.org
Mme Jane WRIGHT	Spécialiste du Programme, UNESCO 35, avenue du 16 novembre, Agdal, Rabat tél. : 212.3.767.03.72 Fax : 212.3.767.03.75 e-mail : jwright@acdim.net.ma
Mme Claudine JELLALI	Assistante Administrative, point focal VNU PNUD, Rabat E-mail : claudine.jellali@undp.org
Mlle Machiko YORITA	VNU, Spécialiste Education par la télévision Interactive, UNESCO 35, avenue du 16 novembre, Agdal, Rabat Tél. 212.3.767.03.72 Fax: 212.3.767.03.75
Mlle Menana BEHADA	Ancienne VNU nationale, Lutte contre la désertification 372, rue 1, Avenue Ennassr, Dar El Hamra, Salé Tél. 212.3.787.14.26 Portable : 212.6.66.14.21.06

السنة الدولية للمتطوعين